

DEMARCHES A EFFECTUER POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

• **Calendrier de la campagne de bourse pour l'année 2020-2021 :**

La demande de bourse sur critères sociaux se fait à travers une procédure unique appelée **Dossier Social Etudiant (DSE)**.

La campagne est ouverte **jusqu'au 15 Mai 2020** et s'effectue sur : **messervices.etudiant.gouv.fr**

Pour toutes questions, contactez « Allo bourses » au **02 62 48 32 51** de 10h00 à 12h00.

• **Calendrier de la campagne de logement pour l'année 2020/2021 :**

Pour toute demande de logement, le Dossier Social Etudiant doit être créé au préalable.

- Affichage de l'offre de logement : 17 mars 2020
- Ouverture du dépôt de vœux pour le tour national : **5 mai 2020 à 10h**
- Fermeture du dépôt de vœux : **23 juin 2020 à 10h**
- Tour national et résultats : 30 juin 2020

• **Les aides des collectivités territoriales**

Conseil Départemental	Région Réunion	LADOM
- Bourse départementale - Allocation de scolarité Consultez le catalogue des aides sur : https://net-bourses.cg974.fr	Plusieurs aides possibles pour l'installation, l'équipement Consultez le catalogue des aides sur : https://www.regionreunion.com/aides-services/article/guichet-jeunes	Passeport mobilité Etudes Pour les étudiants désireux de poursuivre leurs études en France métropolitaine ou dans un autre DOM, en raison de l'inexistence ou de la saturation de leur cursus dans leur territoire de résidence. Prise en charge intégrale ou partielle du transport (aérien + ferroviaire) Informations sur : boursesmobilite@cr-reunion.fr 02 62 31 68 04

Pour toute information complémentaire, Madame LEBEAU l'assistante sociale reste à votre disposition les mardis et les vendredis sur rendez-vous 0692 60 70 79.